



NON A LA GENERALISATION DU BAC PRO EN 3 ANS

Le ministre a fait parvenir aux Recteurs une note dont la mise en œuvre réforme en profondeur l'enseignement professionnel par la généralisation du bac pro 3 ans. Dès la rentrée 2008, de nombreuses 1ères années de BEP vont être transformées.

Sur un dossier aussi fondamental, il n'y a eu aucune concertation.

C'est par voie de presse que nous apprenons les décisions ministérielles!

LE SE-UNSA DENONCE CE PASSAGE EN FORCE!

Les expérimentations et les bilans effectués, depuis 2003, l'ont montré: le bac en 3 ans ne peut être généralisé à l'ensemble des publics accueillis en LP !

Encore une fois, ce sont les économies budgétaires qui dictent la réforme.

Avec le SE-UNSA, j'exige que la réforme soit suspendue :

- ➔ Pour permettre une concertation approfondie avec les représentants des personnels et des régions,
- ➔ Pour qu'elle devienne une véritable revalorisation de la voie professionnelle, en proposant des parcours de réussite à tous les élèves,
- ➔ Pour qu'elle prenne en compte la spécificité de la formation professionnelle,
- ➔ Pour que les contenus du bac pro soient adaptés par chaque CPC compétente aux durées variables de la formation.

Le SE-UNSA dénonce une approche brutale et cyniquement comptable de la «voie professionnelle ». Il défendra à tous les niveaux et dans toutes les instances l'intérêt des élèves et des enseignants.

Le SE-UNSA sera reçu au ministère le 3 décembre.

SE-UNSA de la Gironde et SE-UNSA Académique

33 bis, rue de Carros

33 074 BORDEAUX cedex

33@se-unsa.org et ac-bordeaux@se-unsa.org

Les mesures annoncées par le ministre

Objectifs:


Multiplier par 10 à la rentrée 2008 le nombre d'élèves choisissant en fin de 3^{ème} un bac pro en 3 ans (de 4500 à 45000) et généraliser ce cursus à la rentrée 2009.



Mise en œuvre:

1. Remplacement des 1ères années de BEP par des 1ères années de bac pro 3 ans avec pourcentage minimum de divisions transformées selon les spécialités fixé en annexe.
2. La grille horaire applicable sera celle des classes de BEP minorée d'une heure de module (aide individualisée).
3. L'adaptation des contenus sera faite par les équipes pédagogiques à partir des travaux réalisés pendant l'expérimentation.
4. Les CPC devront concevoir en 2008 des contenus de la classe de seconde, communs à plusieurs bacs pro d'un même secteur et définir une certification de niveau V à la fin de la 2^{ème} année du parcours en 3 ans.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU SE-UNSA



Bac pro en trois ans : une méthode brutale et cyniquement comptable

Dans une note aux recteurs en date du 29 octobre, Xavier Darcos fixe brutalement et sans aucune concertation, ni avec les personnels, ni avec les régions, des objectifs de remplacement de divisions de première année de BEP par des 1ères années de bac pro en 3 ans. La mesure est présentée comme une première étape en vue de la généralisation du bac pro en 3 ans. Cette décision ne tient aucun compte des conclusions récurrentes des différents rapports et bilans effectués depuis le lancement de l'expérimentation à la rentrée 2001 (rapport IGEN STI en 2003, rapport IGEN en 2005, bilan statistique MEN en 2006). Ces trois études indiquent que le bac pro en trois ans ne peut être généralisé à l'ensemble du public. Ce serait nier à la fois les difficultés scolaires importantes que présentent un grand nombre d'entre eux, le temps nécessaire à la construction d'un projet positif de formation, et la spécificité des formations débouchant sur une insertion professionnelle.

Le SE-UNSA ne peut accepter que les élèves les plus fragilisés ne trouvent plus de parcours de réussite dans le service public d'éducation. Il soutient une diversification des parcours vers le bac pro mais s'oppose résolument à une généralisation motivée par les économies budgétaires! Le parcours en 4 ans doit rester possible.

Le SE-UNSA dénonce une approche comptable cynique de la « » de la voie professionnelle et exige une autre démarche pour assurer la réussite des jeunes : des dotations horaires permettant une prise en charge plus individualisée, du temps de concertation pour les équipes, un soutien aux pratiques pluri-disciplinaires.

Le SE-UNSA sollicite des audiences au niveau national et académique. Il y défendra, ainsi que dans toutes les instances, l'intérêt des élèves et des enseignants.

Paris, le 26 novembre 2007

Luc BERILLE
Secrétaire Général du SE-UNSA

Développement du baccalauréat professionnel en trois ans

Spécialités qui sont visées par la réforme ministérielle.

| Spécialités de BEP concernés à la rentrée 2008 | Pourcentage minimal des divisions de seconde professionnelle à transformer | Spécialités de baccalauréat professionnel correspondantes |
|--|--|---|
| Vente-action marchande | 50 % | Commerce Services-accueil-assistance-conseil. Vente (prospection-négociation-suivi de clientèle) |
| Métiers de la comptabilité | 50 % | Comptabilité Logistique Exploitation des transports |
| Métiers du secrétariat | 50 % | Secrétariat Services-accueil-assistance-conseil Exploitation des transports |
| Métiers de la communication et industries graphiques | 50 % | Production graphique Production imprimée |
| Métiers de l'électronique | 30 % | Electrotechnique-Energie Equipements communicants Systèmes électroniques numériques Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Métiers de la restauration et de l'hôtellerie | 30 % | Restauration |
| Electronique | 30 % | Systèmes électroniques numériques Micro informatique et réseaux : installation et maintenance |
| Métiers de la production mécanique informatisée | 25 % | Technicien d'usinage Technicien outilleur Etude et définition de produits industriels Microtechniques |
| Maintenance des équipements industriels | 20 % | Maintenance des équipements industriels Pilotage de systèmes de production automatisée Technicien d'usinage |
| Technique des installations sanitaires et thermiques | 15 % | Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques |
| Métiers du bois | 10 % | Technicien constructeur bois Technicien menuisier agenceur Technicien de fabrication bois et matériaux associés |
| Maintenance des véhicules et des matériels | 10 % | Maintenance des véhicules automobiles, options : <ul style="list-style-type: none"> - voitures particulières - véhicules industriels - motocycles Maintenance des matériels, options : <ul style="list-style-type: none"> - agricoles - travaux publics et manutention - parcs et jardins |

Avec le SE-UNSA



...NON

➔ **NON à des mesures brutales** ayant pour objectif:

- ↪ d'accélérer les parcours scolaires et donc de diminuer le nombre d'élèves
- ↪ de réduire les coûts, de fermer des postes, des sections

Nouvelle grille horaire 2008 : 1000 postes en moins

➔ **NON à une réforme précipitée** qui mettra en difficulté les équipes pédagogiques :

- ↪ obligation d'adapter seul et dans l'urgence les contenus de formation à la rentrée 2008 dans les établissements
- ↪ absence d'outils pédagogiques, de référentiels construits

C'est un mépris affiché des enseignants de LP.

➔ **NON à un cursus en 3 ans imposé à tous**, sans tenir compte de la diversité des publics d'élèves.

C'est un mépris des élèves et des familles.

➔ **NON au discours simpliste** de certaines organisations syndicales qui en prônant l'immobilisme, aggravent les difficultés de la voie professionnelle. Ce sont les mêmes qui ont refusé à l'époque la création du bac pro, l'ouverture de l'école sur l'entreprise, les PFE...

...OUI

➔ **OUI à une réforme de l'enseignement professionnel concertée** à condition de:

- ↪ repenser l'orientation des élèves pour favoriser une orientation choisie
- ↪ garantir des capacités d'accueil pour un plus grand nombre de jeunes vers les niveaux IV et V

➔ **OUI à une réforme qui prenne en compte les différents rythmes d'acquisition des élèves**, qui propose des parcours en 3 ans pour tous les élèves qui en ont les capacités et qui maintienne des parcours en 4 ans pour les élèves qui en ont besoin;

➔ **OUI à une réforme précédée par une réflexion menée dans chaque CPC :**

- ↪ sur la pertinence des diplômes de niveau V, CAP et BEP;
- ↪ sur les **contenus de formation** adaptés à des cursus de durée variable;

➔ **OUI à un bac pro** qui garde sa dimension professionnelle par des périodes de formation en entreprise d'une durée suffisante

➔ **OUI à une réforme qui facilite le travail en équipe**, les démarches interdisciplinaires et les approches individualisées.

S'OPPOSER

et proposer !



Le ministre tente de justifier sa réforme!

Après avoir essayé de faire passer sa réforme en catimini, face aux protestations des personnels et des syndicats, le ministre, sur la défensive, essaie de se justifier mais est loin d'être convaincant.

Extraits choisis du communiqué de presse du 27 novembre :

PAS DE CONCERTATION !

Le ministre avoue donc que la réforme annoncée n'a pas fait l'objet de concertation. Il oublie une fois de plus que le schéma régional des formations est aussi de la compétence des régions!

« La construction des nouveaux cursus de Bac Pro en trois ans, qui a commencé en 2001, se fera progressivement, en pleine concertation avec les représentants des branches professionnelles, dans le cadre des commissions professionnelles consultatives. »

DIFFICILE !

« Cette évolution de l'offre de formation induira une meilleure cohérence des filières professionnelles en créant des passerelles supplémentaires entre les deux grandes formations de l'enseignement professionnel que sont le CAP et le Bac Pro. »

Les passerelles entre CAP et Bac pro se heurteront à des contenus très différents, à des approches disciplinaires différentes. De plus, les capacités d'accueil seront-elles suffisantes?

CARICATURAL !

Cette moyenne statistique ne traduit pas la réalité, la diversité des situations. Exemples: Tous les élèves de BEP ne souhaitent pas poursuivre en bac pro. Tous les BEP ne sont pas suivis d'un bac pro et certains BEP sont de véritables diplômes d'insertion.

« Ainsi, sur 100 élèves entrant en BEP, seuls 39 arrivent jusqu'au baccalauréat professionnel »

27 novembre 2007

ZOOM SUR...

Le communiqué de presse du ministre.

AH. BON!

« Le BEP sera renouvelé »

C'est contradictoire avec la prescription du ministre aux recteurs ! Tenterait-il de minimiser la portée de la réforme? Ou est-ce un premier recul devant les protestations?

COMMENT ?

« Par ailleurs, la généralisation du Bac Pro sera aussi l'occasion d'enrichir l'offre de formation de niveau IV, et conduira à la création de filière Bac Pro dans des établissements qui n'en ont pas pour l'instant. »

Alors que des milliers de suppressions d'emplois sont programmées !!!

C'EST LE CONTRAIRE !

Généraliser le bac pro en 3 ans va écartier un certain nombre d'élèves. La durée de la formation n'est pas le facteur déterminant comme l'a démontré l'expérimentation du bac pro en 3 ans.

« Ce cursus d'une durée de 4 ans limite aujourd'hui le nombre d'élèves de la filière professionnelle susceptible d'atteindre le niveau du baccalauréat. »